

## CCFP du 24 novembre 2015

### Intervention FSU lors de la présentation du rapport annuel sur l'état de la Fonction publique.

La FSU se joint aux remerciements formulés dans les interventions précédentes. Le rapport rassemble nombre de données utiles pour documenter le débat public, les concertations, pour connaître et comprendre.

La formation spécialisée a identifié des sujets à approfondir, ce qui démontre l'intérêt de cette formation et la réalité du travail qui s'y fait.

Il faut cependant regretter les conditions des nos échanges actuels.

Ce que la FSU retient de cette édition

- Le dossier sur les « absences pour raison de santé et en lien avec les conditions de travail, et notamment sa conclusion « toutes choses égales par ailleurs, être exposé à des conditions de travail difficiles augmente la probabilité d'avoir au moins un arrêt maladie dans l'année et la probabilité d'être absent dans l'année pour raison de santé est d'autant plus importante que les fortes expositions aux risques professionnels et psychosociaux sont cumulés ». Cette conclusion éclaire le débat sur l'absentéisme, l'injustice des jours non payés en cas d'arrêt maladie et les pistes de prévention.
- La participation plus forte à la formation professionnelle correspond à une expression plus forte des besoins de formation et s'accompagne d'une plus grande insatisfaction des agents ; les obstacles liés à l'employeur sont fréquents.

Quelques préoccupations de la FSU appuyées sur les données régulièrement documentées, même si celles-ci portent nécessairement sur des périodes passées.

- Précarité
  - Progression de l'emploi de non titulaires entre 2012 et 2013
  - moins d'accès à la formation pour ces personnels qui en auraient le plus besoin.
  - Des temps partiels très fréquents pour les non titulaires, bien plus que pour les titulaires, affectant davantage les femmes.
  - Des rémunérations plus faibles, aggravant les effets de la précarité de l'emploi.
- Le recul de l'âge de la retraite, et malgré ce recul, le montant des pensions liquidées restant stable dans la FPE, en légère hausse dans la FPT ceci après la baisse constatée en 2012.
  - L'augmentation sensible des départs anticipé pour carrière longue montre que l'aspiration d'une part importante des personnels à cesser leur activité dès que possible, les personnels de catégorie A+ étant davantage enclins à poursuivre leur activité.
  - Le vieillissement des effectifs appelle des mesures immédiates telles que la transposition de la retraite progressive rétablie à 60 ans dans le secteur privé et d'autres à discuter.
  - La FSU souhaite que des études soient menées sur le vieillissement au travail, sur les fins de carrière (recours au temps partiel en particulier).
- Les rémunérations nettes, corrigées de l'inflation poursuivent leur baisse en 2013.
  - Les inégalités de salaires au détriment des femmes se poursuivent (près de 14%), alors que même que cette mesure est corrigée des effets du temps partiels.
  - Le rôle des primes est bien identifié dans cette situation ; la transformation actée dans le protocole PPCR est eu égard aux différences d'une ampleur limitée. Travailler à une deuxième étape s'avère indispensable.